

Article 21 du Règlement

● (1410)

Comme vous le savez, monsieur le Président, cet automne, on compte organiser en Ontario des élections municipales. Il importe que les citoyens soient bien au courant de leurs responsabilités en ce qui a trait à ces élections.

La semaine des administrations locales servira à faire la promotion des administrations municipales, à informer les citoyens de leurs droits dans le contexte municipal, et à veiller à ce qu'ils participent à part entière à l'administration de leur municipalité.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE ROUGE À SCARBOROUGH—ON DEMANDE DE SAUVEGARDER LA FAUNE RÉGIONALE

Mme Pauline Browes (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, la vallée de la rivière Rouge à Scarborough est le site d'un merveilleux trésor naturel. Outre le fait de constituer l'habitat d'une faune rare, les 5 000 acres de la vallée servent de salle de cours en plein air à des milliers d'écoliers qui visitent la région pour s'instruire au sujet de la protection de l'environnement.

Malgré l'importance sur le plan écologique de cette vallée, le gouvernement de l'Ontario est décidé à y faire construire des logements de luxe. Les porte-parole de l'organisme appelé *Save the Rouge Valley System* sont venus à Ottawa pour solliciter notre aide en vue de protéger cette vallée.

J'ai été ravie d'assister aux réunions organisées dans notre région par Jim Robb, Glenn De Baeremaeker, Ron Moeser, Gloria Reszler et Cathy Gregorio, et d'appuyer leurs efforts.

Demain, le ministre fédéral de l'Environnement (M. McMillan) se rendra dans la vallée de la rivière Rouge pour constater en personne les beautés naturelles de cette magnifique région.

Je profite de l'amorce de la semaine de la faune au Canada pour exhorter le gouvernement de l'Ontario à prêter une oreille attentive aux Ontariens et à sauvegarder la vallée de la rivière Rouge pour nos descendants.

* * *

LES LANGUES OFFICIELLES

L'ACCORD DU LAC MEECH—LE DISCOURS DU PREMIER MINISTRE DE LA SASKATCHEWAN

Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam): Monsieur le Président, lors du débat qui s'est déroulé il y a quelques mois à l'assemblée législative de la Saskatchewan en vue de ratifier l'Accord du lac Meech, le premier ministre de la province a tenu les propos suivants:

L'article 2 de la nouvelle modification reconnaît l'existence des Canadiens d'expression française, concentrés au Québec, mais présents aussi dans le reste du Canada (...) comme une caractéristique fondamentale de notre pays. Il affirme également le rôle qu'a le Canada, ainsi que chaque province, de préserver la dualité linguistique du Canada.

Si le premier ministre croit qu'il est du rôle du Canada de même que de chaque province de préserver la dualité linguistique du Canada, on suppose que la taille de la minorité linguistique n'entre pas en ligne de compte. Les principes fondamentaux, oui.

En refusant de respecter le principe fondamental de dualité linguistique, la nouvelle loi linguistique du premier ministre provincial trahit l'esprit et la lettre de l'Accord du lac Meech, et dément les propos qu'il a tenus à l'assemblée législative le 9 juillet dernier. Même les conservateurs peuvent sûrement le comprendre.

* * *

[Français]

LA PAIX

LA RECHERCHE D'UNE PAIX DURABLE POUR L'AMÉRIQUE CENTRALE

M. Gabriel Desjardins (Témiscamingue): Monsieur le Président, la fin de semaine dernière, soit du 9 au 11 avril, j'assistais à Oxford, en Angleterre, à une conférence internationale sur la paix et le développement en Amérique centrale. Plus d'une vingtaine de pays, dont le Canada, étaient représentés à cette conférence par des parlementaires de toutes les formations politiques. Cette conférence n'aura pas été vaine, mais au contraire très productive, puisque des dizaines de propositions pour l'instauration d'un plan de paix durable en Amérique centrale ont été mises de l'avant.

Est-il besoin de rappeler, monsieur le Président, que les problèmes les plus importants des cinq pays de l'Amérique centrale sont l'endettement et un besoin urgent d'aide au développement économique? Je suis assuré que notre gouvernement ne sera pas insensible à la situation grave qui sévit actuellement dans cette région du monde et qu'il déploiera tous les efforts requis pour que s'y installe une paix durable en faveur de plus de 20 millions d'êtres humains qui méritent davantage que l'indifférence de leurs semblables.

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

ON DEMANDE DES FONDS DU GOUVERNEMENT

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, le problème de la dette agricole ne fait que s'aggraver depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement, en 1984.

La Société du crédit agricole n'a pas pu faire son travail à cause de l'inertie du gouvernement. En juillet 1985, le ministre de l'Agriculture (M. Wise) a fait faire une étude sur le mandat et les activités de la Société du crédit agricole en promettant de donner les résultats pour septembre 1985. Près de trois ans plus tard, nous ne les connaissons toujours pas.